

LES 12 FONDAMENTAUX DE L'ÉCOLE DES ACTES

Douze fondamentaux de l'Ecole des Actes

Ces fondamentaux résultent de la mise à l'épreuve de nos intentions premières définies dans la Charte de l'Ecole, par la rencontre avec les personnes qui ont fréquenté l'Ecole : des centaines depuis sa création.

Les points 1 à 5 peuvent être considérés comme des points de principe, les sept autres, 6 à 12, comme des points de méthode.

On aurait pu aussi les appeler les « **fabricants** » de l'Ecole, selon la belle expression d'un participant pour caractériser ce qui, à ses yeux, fabrique l'Ecole telle qu'elle est : ce qui la fait être, ce qui la constitue en propre.

Cette première partie sur les fondamentaux sera suivie d'une deuxième grande partie réunissant les multiples productions de l'Ecole des Actes, et d'une troisième sur la façon dont l'Ecole entre en interlocution avec, et s'adresse à, son « extérieur », en collaboration avec des lieux publics, tels que des musées, et différents artistes venus à la rencontre de l'Ecole.

[1. Amitié, et non pas aide](#)

[2. Il y a des lois de la vie des gens](#)

[3. Il n'y a pas de « migrants » : il y a des gens comme nous, qui se déplacent pour trouver un lieu où construire leur vie par le travail](#)

[4. Créer d'autres micro-institutions dans la même inspiration que l'Ecole des Actes](#)

[5. L'Ecole en tant qu' « intellectuel collectif »](#)

[6. Il y a enquêtes et enquêtes](#)

[7. Tenir assemblée](#)

[8. Nécessité de tenir assemblée des femmes](#)

9. Direction et orientation du travail d'assemblée

10. La traduction comme méthode

11. Des déclarations (et pas seulement des témoignages)

12. Les entretiens individuels